

INSTALLER UN LOGICIEL UNE FOIS QUE VOUS L'AVEZ TELECHARGE

1. Double-cliquez sur l'icône **Poste de travail** située sur le **Bureau** ou utilisez l'Explorateur Windows pour naviguer dans l'arborescence de votre ordinateur
2. Placez-vous dans le dossier contenant le fichier téléchargé ou décompressé;
3. Lancez le fichier téléchargé en double-cliquant dessus ;
4. Un assistant d'installation démarre. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran ;
5. Une fois l'installation terminée, vous pouvez exécuter le logiciel en cliquant sur le raccourci (l'icône) généralement créé sur le **Bureau** ou dans le menu **Démarrer**.

Remarque :

Il arrive que ce fichier soit ce qu'on appelle un exécutable qui ne nécessite pas d'installation : quand vous double-cliquez dessus, le logiciel se lance directement. Créez un raccourci sur le bureau de l'ordinateur : clic droit (un seul clic) sur le nom de cet exécutable, dans son dossier puis clic gauche (un seul clic) **Créer un raccourci**. Un nouvel icône apparaît. Faire glisser ce raccourci sur le bureau.

Vous aurez dorénavant accès à votre logiciel directement depuis le bureau de Windows grâce à l'icône que vous venez de créer..